

1000

9 NOVEMBRE 1940

410

E 5795/153

*Le Général H. Guisan  
au Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz*

*Copie*

L No 14736

Secret. Personnelle

Quartier général de l'Armée, 9 novembre 1940

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris connaissance du rapport, très significatif et alarmant à divers égards, que vous a adressé, en date du 1<sup>er</sup> novembre, notre Ministre à Berlin, Monsieur Frölicher<sup>1</sup>.

Un passage de ce rapport a tout particulièrement retenu mon attention. C'est celui (page 4, 1<sup>er</sup> alinéa) où notre Ministre, relatant son entretien avec le Secrétaire d'Etat a.D. von Rheinhaben, écrit: «Wir sollten aber jetzt versuchen, durch geeignete *Persönlichkeiten* den Kontakt mit der deutschen Staatsführung aufzunehmen und aufrechtzuerhalten, wie dies auch Schweden tue. Gerade jetzt sei der bekannte Forscher Swen Hedin wieder da...», suivi des lignes, écrites de la main de notre Ministre, où il est fait allusion à Monsieur Schulthess.

Vous savez, mieux que personne, que je n'ai pas l'habitude de m'immiscer dans les affaires de la politique et combien, en général, je répugne à m'écarter de mon rôle de soldat. Mais l'indication et la suggestion formulées dans ce rapport, viennent, d'une façon trop parfaite, confirmer ma propre opinion pour que je me sente le droit de me taire.

Certes, j'estime, moi aussi, qu'une mission confiée à Monsieur Schulthess serait tout à fait indiquée, en raison de l'autorité dont jouit en Allemagne l'ancien Président de la Confédération, des relations qu'il y possède et de son expérience des affaires économiques.

Je serais donc le premier à me réjouir de savoir que le soin de plaider notre cause lui a été confié sur ce plan.

Mais, à côté de Monsieur Schulthess, nous avons en Suisse une autre personnalité qui pourrait faire valoir les relations nouées sur un autre plan: c'est Monsieur C.J. Burckhardt, ex-commissaire de la Société des Nations à Danzig<sup>2</sup>.

Je sais, Monsieur le Président, que vous appréciez Monsieur Burckhardt au point que vous lui avez déjà témoigné votre confiance en le chargeant de certaines missions en des circonstances délicates.

Je crois savoir aussi que vous le gardiez, pour ainsi dire, «en réserve», en prévision de jours plus critiques encore.

Ces jours ne sont-ils pas venus?

1. *Non reproduit; cf. E 2300 Berlin/41.*

*Frölicher y rapporte la rumeur courant à Berlin que «la partition de la Suisse n'est plus qu'une question de temps». Il suggère d'envoyer quelqu'un (peut-être l'ancien Conseiller fédéral Schulthess) à Berlin, afin de nouer de plus amples contacts avec l'élite gouvernementale allemande.*

2. *Guisan avait déjà fait cette proposition à Minger en août 1940; cf. N° 367.*

11 NOVEMBRE 1940

1001

Par sa formation et sa culture, essentiellement germaniques, Monsieur Burckhardt se trouve à même de comprendre les hommes, les idées et le courant de civilisation qui s'affirment aujourd'hui, à travers le troisième Reich, comme une des manifestations les plus caractéristiques de la civilisation et de la puissance germaniques. De plus, Monsieur Burckhardt a noué, depuis plusieurs années, avec Monsieur von Weiszäcker d'excellentes relations personnelles.

Par l'activité qu'il a déployée au Comité International de la Croix-Rouge, institution estimée du chancelier Hitler, Monsieur Burckhardt se présenterait sous un drapeau incontesté. La récente visite que les journalistes allemands ont faite à l'Agence des Prisonniers de Guerre et les impressions qu'ils en ont rapportées, ont démontré l'estime et la sympathie que cette grande institution internationale, dirigée par des Suisses et dont le siège est en Suisse suscite encore en Allemagne.

Parmi les diverses questions qui pourraient être traitées par Monsieur Burckhardt, il y aurait, entre autres celle des échanges culturels, artistiques et touristiques. Enfin, dans le domaine de la presse, où se livre, entre nos deux pays, depuis le début de la guerre, une lutte incessante et souvent envenimée, Monsieur Burckhardt ne serait-il pas particulièrement qualifié pour tenter un apaisement et instituer une collaboration ?

Je me permets de vous soumettre ces réflexions à toutes fins utiles.